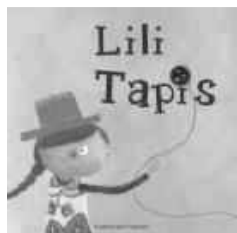


Vos questions parmi d'autres...

Je dois nécessairement faire un stage ?

Il dure 15 jours et permet de confirmer votre projet professionnel ; cela peut aussi vous aider à négocier et à mettre un pied dans l'entreprise. Il vise surtout à vous faire appréhender l'ensemble des dimensions de cette activité professionnelle, certes le livre mais aussi le client, le conseil, la vente et la manutention...

Combien va coûter la formation ?



Les frais de dossier sont à votre charge et ensuite, c'est la librairie qui vous rémunère. Mais il est vrai qu'il faut ajouter à vos dépenses le fait d'avoir un hébergement près de l'entreprise et un autre près du CFA une semaine par mois. Mais pour ce dernier il y a des solutions... Et vos déplacements bien sûr.

La Région Pays de la Loire verse une aide à l'apprenti(e) mais cela ne couvrira pas tous vos frais. Mais si c'est ce que vous voulez faire, dites-vous que cela vaut la peine et qu'en plus cela ne dure que 2 ans...

Le CFA est à Laval, je dois trouver une librairie à Laval ???

Non, il n'y en aurait pas suffisamment ! Notre zone de recrutement comprend tout le grand ouest, ce qui suppose d'aller aussi au-delà des limites du département...

Le CFA me donnera des adresses ?

La recherche du maître d'apprentissage fait partie de la démarche de formation. Prospector, c'est confirmer son projet professionnel, mettre en avant ses arguments et surtout voir les librairies dans lesquelles vous êtes susceptibles d'aller travailler. Par contre, il est souhaitable de rester en contact avec le CFA pour faire le point.

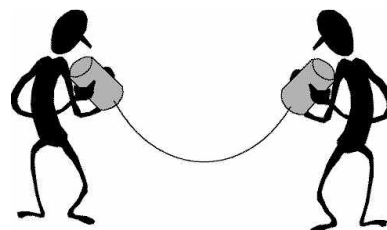
Je commence par quoi ?

Ne vous limitez pas à l'envoi d'un CV, cela ne suffira pas.

La librairie est une profession de contact. Commencez par prospector auprès des librairies que vous connaissez et qui vous connaissent. Ayez avec vous un CV et une lettre de motivation qui vous situent déjà en futur(e) professionnel(le).

Pensez aussi aux courriels. De plus en plus de librairies se servent de cet outil pour donner suite aux candidatures...

Ne vous arrêtez pas au premier refus et élargissez votre zone de prospection.



Comment est-on sélectionné(e) ? Combien y a-t-il de places ?

La promotion peut accueillir 30 apprentis maximum. La sélection est faite par les libraires, puisque ce sont eux qui vous permettent de signer le contrat d'apprentissage sans lequel aucune inscription au CFA ne peut se faire.

Certains libraires prennent contact avec le CFA avant d'arrêter leur décision... il est donc important de garder le contact avec la coordinatrice de la formation.

Vous avez jusqu'au début de la formation (début septembre) pour signer un contrat, et avec dérogation, jusqu'à la fin novembre.

Si on nous forme à la librairie générale, je suis donc obligé(e) de travailler en librairie générale.

Pas nécessairement du moment que vous faites la démarche pour combler vos connaissances sur les autres rayons, ce qui fait aussi partie du contenu pédagogique de la formation.

Et puis surtout, vous pouvez travailler en librairie générale et rapidement vous retrouver attaché(e) à un rayon spécialisé.

Je veux faire ma formation dans une librairie BD ou jeunesse...

Vous avez un centre d'intérêt, un goût prononcé pour un genre, c'est bien et pourquoi pas... mais ne pas forcément focaliser dessus pour rechercher une librairie.

Trouver un contrat et donc un maître d'apprentissage est souvent une question d'opportunité, voire de chance, il faut savoir faire des concessions.

Le BP est une formation à la librairie générale. Vous avez, dans tous les cas, à vous intéresser à l'ensemble des secteurs de la librairie générale que ce soit la littérature, l'histoire, les sciences humaines, le pratique, la jeunesse, la BD...

Par ailleurs, on imagine mal que l'avenir de la profession ne passe que par les librairies BD, manga ou jeunesse...

Une librairie générale c'est forcément une librairie indépendante ?

Le monde de la librairie est aujourd'hui très diversifié. Une bonne librairie est une librairie qui vous correspond et qui a le potentiel pour vous former.

Vous pouvez donc faire votre apprentissage en FNAC, Virgin, Cultura, Espace Culturel Leclerc, aussi bien qu'en librairie indépendante.

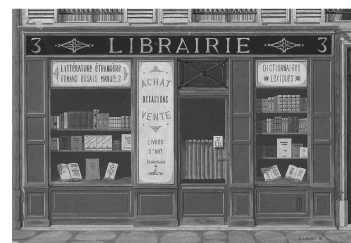
Cela veut parfois dire revenir sur quelques-uns de ses propres a priori sur la profession. La vraie question est peut-être celle de savoir si vous pouvez travailler dans une grande structure ou seul(e) avec un patron...

Peut-il y avoir autre chose que du livre dans cette librairie ?

Oui, à la condition que le secteur de la librairie représente 50 % du chiffre d'affaires au minimum ou encore que la librairie comprenne 7000 références en stock (à savoir fonds et nouveautés à la vente).

Ce peut donc être une
librairie papeterie
librairie presse
librairie multimédia

Mais l'essentiel de votre temps se déroulera en librairie puisqu'il s'agit bien d'un Brevet Professionnel de Libraire.



Y a-t-il des librairies où je ne pourrais pas travailler ?

- les bouquinistes, le marché du livre ancien et celui du livre d'occasion,
- les librairies trop petites pour justifier un emploi supplémentaire en terme d'activité,
- les clubs dont le plus connu est France Loisirs,
- les grossistes et destockeurs (le plus connu est Maxilivres)
- les rayons livres des grandes surfaces.

Ces espaces ne sont, en effet, pas adaptés parce qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes réglementations et ne vous permettront pas d'acquérir les bases nécessaires à la formation dispensée.